



Nous, non-vaccinés, ce groupe témoin que Big Pharma doit éliminer coûte-que-coûte

Par [Éric Verhaeghe](#)

Mondialisation.ca, 14 janvier 2022

[Le courrier des stratégies](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

L'émergence mondiale d'une réaction haineuse contre les non-vaccinés, quasiment accusés d'être à l'origine du COVID, désormais, soulève la question du groupe témoin que nous constituons. La coordination multilatérale de cette opération est très efficace, et souligne le poids réel de l'influence exercée par les laboratoires pharmaceutiques sur les décisions des Etats. Mais pourquoi les producteurs d'un vaccin qui ne marche pas, surtout face aux nouveaux variants, sont-ils si pressés d'en finir avec la résistance à ce vaccin ? Serait-ce parce que les non-vaccinés vont bientôt constituer le groupe-témoin gênant sur les effets secondaires durables de leur produit ?



Dans tous les essais pharmaceutiques, on choisit un groupe témoin : il sert d'étalon de comparaison entre ceux qui servent de cobaye et les autres. Le groupe témoin est celui qui n'est pas "expérimenté". Il ne suit aucun traitement. Et si, statistiquement, tel ou tel phénomène se produit dans le groupe des cobayes, alors on peut suspecter qu'il s'agit d'effets secondaires produits par le traitement, puisque le groupe-témoin n'en souffre pas.

Les non-vaccinés, cet inquiétant groupe-témoin

Transposée à l'échelle d'un pays, cette technique du groupe témoin correspond assez bien à

la situation que nous connaissons entre vaccinés et non-vaccinés.

Officiellement, une très grosse majorité de la population a reçu le traitement magique, qui nous était présenté comme "la seule façon de retrouver une vie normale". Toujours très officiellement, une infime minorité qui représente tout de même 5 millions de personnes, en France, vit encore à l'état de nature, c'est-à-dire sans vaccin.

Il y a donc bien un groupe sous traitement et un autre groupe qui ne l'est pas.

On n'a pas assez insisté sur le caractère perturbant de cette situation pour les laboratoires qui fabriquent les traitements expérimentaux, et pour les gouvernements qui en favorisent l'injection à tout-va. C'est que, si l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle devait se révéler durablement néfaste pour la santé publique, le groupe-témoin apporterait la preuve accablante, irréfutable, grande nature, de la forfaiture commise par les apprentis sorciers qui nous enjoignent d'être vaccinés.

Supposons, par exemple, que le nombre de cancers augmente de 20% l'an prochain chez les vaccinés, alors qu'il reste stable chez les non-vaccinés, nous serions confrontés à une nouvelle affaire du sang contaminé, mais en puissance 10 ou 100. Les gouvernements devraient expliquer pourquoi ils ont miné la vie des non-vaccinés pour les pousser coûte-coûte à se faire inoculer un poison.

Face au risque d'une révolte incontrôlable des vaccinés

Mais la grande peur des gouvernements tient évidemment à la réaction des vaccinés s'ils découvraient que la confiance qu'ils ont portée dans leurs chers dirigeants avait été trompée.

Nous, les non-vaccinés, contemplons avec un sourire amusé la sotte fatuité de ceux qui se sentent ragaillardis par leurs deux doses de vaccin, qui ont pris la troisième sans broncher, et qui considèrent comme un honneur de pouvoir se faire injecter tous les 3 mois une nouvelle dose d'un produit dont ils ne connaissent rien. Tous ceux-là nous accusent d'être des contamineurs qui revendiquent le droit de tuer les autres. Et comme Macron leur garantit l'impunité, ils ne sont pas loin de vouloir nous lyncher avec le zèle des petits lèche-culs qui veulent faire plaisir à l'instituteur.

Mais c'est un pari dont ils n'ont pas conscience. Aveuglés par leur conformisme, ils n'imaginent pas un seul temps que l'Etat, le cher papa-Etat, la chère maman Sécurité Sociale, puissent leur avoir menti. Et ils tomberaient de leur chaise s'ils découvraient un jour que la décision de vacciner en masse n'a pas été prise par des âmes candides soucieuses de les protéger, mais par des incompetents, des marionnettes cyniques, qui signent des décrets rédigés par un gouvernement profond dont les rouages sont habilement cachés.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur le rôle joué par les cabinets internationaux de conseil dans la préparation de ces décisions.

D'ici là, dans l'hypothèse sordide, mais dont chacun pressent la vraisemblance, où le vaccin produirait dans la durée des effets secondaires désastreux comme une recrudescence de cancers, il est imaginable qu'un Macron, qu'un Vèran, qu'un Castex, et ailleurs qu'un Draghi ou un Johnson, passeraient de mauvais quarts d'heure.

N'oublions jamais que, en septembre 1944, ce pays fut mis à feu et à sang par des

communistes qui n'ont pas bougé une oreille lorsque Pétain prit le pouvoir en juillet 40, et qu'ils furent souvent aidés dans cette "épuration" par des résistants de la vingt-cinquième heure qui avait besoin de se racheter une conduite après une attitude douteuse durant l'occupation.

Les moutons d'aujourd'hui peuvent très bien se transformer en liquidateurs, demain, de ce qu'ils ont aimé.

Et cela, les Macron, les Castex, les Vèran, le savent parfaitement.

L'urgence qu'il y a à supprimer le groupe-témoin

Donc, dans l'hypothèse où tout cela tournerait mal, la première manoeuvre d'urgence à actionner consiste évidemment à diminuer au maximum le nombre de "témoins", pour éviter qu'ils ne constituent un groupe significatif statistiquement, et capable de constituer une preuve évidente des fautes commises par les gouvernements et leurs adjuvants pharmaceutiques.

D'où le zèle pressant mis à travers le monde dans la répression des non-vaccinés.

Je recommande à chacun de lire [cet article de Marianne tout à fait saisissant](#) sur les différentes sanctions inventées à travers le monde pour "dégrader" les non-vaccinés. On y lit l'anthologie de la violation de l'Etat de droit : amendes d'un montant variable selon les pays (administrables mensuellement), et même blocage de la carte SIM pour empêcher les non-vaccinés d'accéder à Internet.

Tout cela relève du délire, mais le bon bourgeois macroniste adore ça, surtout quand il songe lui-même aux tortures qu'il s'inflige depuis tout petit pour réfréner ses passions et ses pulsions afin d'être un parfait prototype de la caste mondialisée : il n'y a pas de raison qu'il soit le seul à souffrir. Être mondialisé, ça se mérite, mon bon Monsieur.

Ces humiliations quotidiennes infligées à une minorité ne sont évidemment pas le seul produit du sadisme élitaire. Elles sont là pour une bonne raison : mais il y aura de non-vaccinés, moins il y aura de preuve sur une éventuelle, possible, plausible, vraisemblable, probable, dégradation générale de l'état de santé des populations du fait du vaccin. Non dans les six mois à venir, mais dans les deux ans, dans les dix ans.

Il suffit de voir comment les [10.000 Australiens qui demandent réparation à leur gouvernement pour les effets secondaires du vaccin](#) vont coûter pour comprendre que si le nombre de plaignants s'élevait à un million, l'opération "vaccination générale" commencerait à être bigrement saumâtre.

Pour endiguer le raz-de-marée, il faut donc faire disparaître les preuves : vacciner, vacciner, vacciner et, au besoin, trouver la solution finale pour les "irresponsables" devenus non-citoyens qui résistent toujours.

Depuis la nuit de Cristal, on connaît la chanson.

Les prémisses d'une élimination programmée

J'entends d'ici les voix des sceptiques qui crient au complotisme.

Les mêmes criaient au complotisme lorsque [j'annonçais, au mois de mars 2021, l'instauration prochaine du passe obligatoire dans les restaurants](#). J'ai même eu droit à mon lot de fact-checkers m'expliquant à cette époque que tout cela n'était que fadaïse. Je n'avais que quatre mois d'avance sur l'actualité.

Les mêmes criaient au complotisme [lorsque j'annonçais au printemps un projet de vaccination obligatoire](#) pour le mois de novembre. Et finalement, c'est le groupe socialiste au Sénat qui a déposé ce texte en octobre...

Je vous annonce aujourd'hui que, dans les six mois, le gouvernement de la République Française proposera la relégation des non-vaccinés et la confiscation de leurs biens professionnels, si on ne l'arrête pas.

D'ici là, il aura oeuvré pour maquiller toutes les preuves.

Regardez avec quelle obstination les médias subventionnés par le contribuable (sur décision de la caste mondialisée) refusent d'évoquer les millions de cas d'effets secondaires recensés par les organismes de pharmacovigilance publique, que ce soit avec le VAERS américain ou avec Eudravigilance en Europe. Il ne s'agit pourtant pas de chiffres complotistes, puisque ce sont des données officielles.

Mais la peur que les puissants inspirent aux journalistes qui se prennent pour des intellectuels suffit à faire tourner en boucle des arguments bidon comme "ce ne sont pas des effets secondaires, mais des suspicions d'effets secondaires, le lien n'est pas prouvé".

N'oubliez pas que Macron a effectivement fait couvrir les débats du Conseil de défense sanitaire par le secret défense.

Tout ceci pue, mes amis.

Cet acharnement systématique à répéter comme un mantra que le vaccin "marche, c'est prouvé", alors que les pays les plus vaccinés sont obligés de mettre en oeuvre des mesures prophylactiques que les pays vaccinés n'utilisent pas, cet acharnement systématique à dissimuler la gravité des effets secondaires produits partout par le vaccin, puent le rat du mensonge organisé par les laboratoires pharmaceutiques.

Partout, nous voyons les médias subventionnés mettre en tête de gondole, aujourd'hui, la question de la vaccination obligatoire.

Et, je le répète, dès la présidentielle passée, ces mêmes médias poseront sans complexe la question de la mise définitive hors d'état de nuire des non-vaccinés.

Un agenda écrit ailleurs

Cet enchaînement n'est pas seulement le fruit du hasard ou d'une logique qui nous échappe. C'est le résultat concret et immédiat d'un agenda d'ores et déjà rédigé par la caste.

Nous y reviendrons la semaine prochaine, mais l'intervention des Mc Kinsey et autres Roland Berger sert précisément à cela : à mondialiser un processus de vaccination qui relève de la formalisation industrielle. Ce qui, autrefois, était abordé pays par pays, haute administration par haute administration, fait désormais l'objet d'une "coordination

multilatérale" qui permet d'imposer les mêmes mesures coercitives partout en même temps dans le monde.

Et, dans l'agenda de Mc Kinsey, le processus d'exclusion physique des non-vaccinés est d'ores et déjà inscrit.

Vous verrez, nous en reparlerons bientôt.

Bloquez vous aussi le passe vaccinal

Rester libre ! vous fournit un kit de shaming pour dissuader votre député de voter le passe vaccinal. Prenez 5 minutes de votre temps pour participer à la campagne.

[Je prends mon destin en main, je shame](#)

Nous, non-vaccinés, ce groupe témoin que Big Pharma doit éliminer coûte-que-coûte



Bloquez vous aussi le passe vaccinal

Rester libre ! vous fournit un kit de shaming pour dissuader votre député de voter le passe vaccinal. Prenez 5 minutes de votre temps pour participer à la campagne.

Je prends mon destin en main, je shame

[PASS VACCINAL, AVERTISSEZ VOTRE DEPUTE: S'IL VOTE « POUR », ADIEU SA REELECTION!!](#)

La source originale de cet article est [Le courrier des stratèges](#)

Copyright © [Éric Verhaeghe](#), [Le courrier des stratèges](#), 2022

Articles Par : [Éric Verhaeghe](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca